



Déclaration de non utilisation de

Composés de musc nitré tels que la cétone de Musc et le xylène de musc

Dans la fabrication de **tous** les produits fournis par Siegwirk les composés de musc, tels que la cétone de musc (CAS 81-14-1) et le xylène de musc (CAS 81-15-2) ou, des matières premières en contenant, ne sont pas utilisés intentionnellement comme ingrédient¹.

Cependant, la présence à l'état de trace de cette substance dans le produit, provenant des impuretés des matières premières, du procédé ou d'une contamination accidentelle, ne peut pas être exclue².

¹ A l'exception de très peu d'encre parfumées, où la présence non déclarée de muscs nitrés dans matières premières du parfum ne peut pas être totalement écartée.

² Cependant, nous surveillons et collectons auprès de nos fournisseurs les données sur la teneur en impureté dans toutes les matières premières supposées contenir des muscs nitrés. Nous pouvons vous assurer que, selon l'état actuel des connaissances scientifiques, les traces potentielles en muscs nitrés sont bien en dessous de 0.1%.